



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE POLYVALENTE DE L'ÉRABLIÈRE

RENCONTRE EXTRAORDINAIRE

TENUE 18 FÉVRIER À 19 H, EN VIRTUEL

Sont présents :

Sylvain Dault-Lagacé, directeur

Michaël Côté, président

René Villeneuve, vice-président et délégué au comité de parents

Marie-Pier Larose, parent

Pascal St-Denis, parent

Caroline Proulx, parent

Véronique Lapointe, parent

Anny Pier Soucy, enseignante

Janie Durand, enseignante

Nadia Tremblay, enseignante

Samuelle Soucy, enseignante

Sylvie Pelletier, enseignante

Valérie Lafrance, enseignante

Chantal Guérin, professionnelle

Jessica Muhindo, représente du personnel de soutien

Vincent Turbide, représentant du conseil des élèves

Lyne Villeneuve, secrétaire

Sont absents :

Marie-Josée Labelle, membre de la communauté



Compte tenu des circonstances, soit la tenue de la rencontre en mode virtuel et son ouverture au grand public, il n'a pas été possible de consigner de façon exhaustive l'ensemble des présences, plusieurs participants étant entrés et sortis au cours de la séance.

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 19 h, M. Dault-Lagacé amorce la rencontre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. À 19 h 05, M. Côté se joint à l'assemblée et déclare la séance ouverte. Le quorum étant dûment constaté, la séance peut officiellement débiter.

2. Présentation du programme d'études 2026-2027

M. Dault-Lagacé présente le programme d'études 2026-2027. Il indique que ce dossier a fait l'objet d'une consultation des enseignants du 5 au 16 janvier 2026, d'une analyse en rencontre de gestion les 27 janvier et 3 février 2026 ainsi que d'un retour lors de l'assemblée générale du 9 février 2026. Il précise que ce programme respecte les exigences du régime pédagogique et les instructions du ministère de l'Éducation du Québec.

Il mentionne également que le programme vise à offrir aux élèves des occasions d'apprentissage en fonction de leur potentiel et de leur personnalité, tout en tenant compte du projet éducatif, des programmes d'études, des particularités locales et régionales ainsi que des ressources humaines, matérielles et financières de l'école.

M. Dault-Lagacé mentionne que ce dossier est complexe et que l'orientation retenue diffère de celle qui se dégageait du sondage réalisé auprès de l'équipe. Il précise toutefois que cette décision devait également tenir compte de la programmation déjà établie et des diverses contraintes organisationnelles.

L'approbation du programme d'études 2026-2027 est proposée par M. Villeneuve et appuyée par Mme Proulx. Elle est adoptée à la majorité.



3. Parole au public

Plusieurs personnes sont arrivées et reparties au cours de la rencontre. Des questions d'ordre général ont été soulevées par certains participants, et M. Dault-Lagacé y a répondu.

4. Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 8 avril prochain.

6. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h.